



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

APPEL À
projets SELAVIP
2024

Centenaire du fondateur de Selavip

15 avril au 15 juin 2023





INTRODUCTION

SELAVIP est une fondation privée qui soutient des projets d'habitat, de régularisation de terrains et de systèmes sanitaires en faveur de familles vivant en situation de pauvreté extrême dans les villes situées en Asie, Afrique et Amérique Latine, en ce inclus les Caraïbes. Nous mettons l'accent sur "l'urgence sociale extrême", c'est à dire les personnes qui habitent dans des conditions précaires et de sécurité quasiment inexistante. Nous savons que des millions de familles pauvres n'ont pas la possibilité d'accéder à des programmes conventionnels d'aide au logement, soit parce qu'il n'existe pas de tels programmes soit car les politiques publiques ne considèrent pas ces familles. C'est pourquoi SELAVIP désire offrir des alternatives accessibles à celles-ci.

L'année 2024 marquera le centième anniversaire de la naissance du fondateur de SELAVIP, le prêtre jésuite Josse van der Rest Emsens s.j. SELAVIP souhaite en faire une année spéciale où les plus pauvres des pauvres seront au centre de notre appel et où les ONG enverront leurs meilleures initiatives pour lesquelles davantage de ressources seront allouées.





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

OBJECTIFS DE SELAVIP

- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain des familles les plus démunies vivant en Amérique latine, en Asie et en Afrique.
- ✓ Soutenir les ménages qui sont forcés de vivre dans des conditions de surpeuplement et où une vie familiale complète et en bonne santé n'est tout simplement pas possible ou dans lesquels le risque d'expulsion est constant.
- ✓ Obtenir un titre foncier pour les plus pauvres d'entre les pauvres dans les bidonvilles urbains
- ✓ Promouvoir et exécuter des projets permettant l'accès à l'eau potable, les équipements sanitaires et égouts pour les communautés urbaines
- ✓ Promouvoir des concepts de logements qui peuvent évoluer avec le temps et qui servent de référence et d'exemple à reproduire, tant dans le contexte local qu'international.
- ✓ Développer des partenariats avec les autorités locales et des sponsors.

7 TYPES DE SOLUTIONS



Nouveau logement



Réparations



Agrandissement de logement



Toilettes ou latrines



Système d'eau potable



Système d'égout



Regularisation de titre de propriété



ASPECTS À CONSIDÉRER POUR LA PROPOSITION

Les organisations désirant obtenir un financement de SELAVIP devront considérer les critères suivants dans le cadre de la présentation de leurs projets:

- 1.** Les organisations désirant participer à l'appel à projets devront être dûment inscrites (leur inscription doit au préalable avoir été validée par SELAVIP) dans notre **Registre des Organisations au plus tard le 28 février 2023**.
- 2.** Il sera également demandé aux organisations, avant de créer un projet, de réviser leurs données et de les actualiser dans notre Registre des Organisations. En cas de problème avec la plateforme en ligne, les organisations prendront contact par email avec SELAVIP (selavip.foundation@gmail.com)
- 3.** Tous les projets devront être envoyés en ligne au travers du système (application.selavip.org). Nous n'accepterons aucun projet envoyé par d'autres moyens.
- 4.** SELAVIP considère seulement l'apport financier **d'UNE solution constructive par famille** (voir ci-dessous l'apport par famille dans le point « APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE »).
- 5.** Il est souhaitable que le projet puisse générer des processus communautaires qui rendent durable l'amélioration de l'habitat et promouvoir des politiques innovantes basées sur les expériences développées par chaque organisation, **les objectifs de développement durable fixés par l'ONU** et que les gouvernements locaux ou nationaux souhaitent soutenir.
- 6.** Il est important de considérer que les familles qui bénéficieront du projet doivent pouvoir participer à toutes les étapes du projet, à la fois dans son élaboration comme dans son exécution ultérieure, ceci afin de garantir que le projet réponde aux besoins réels des familles.
- 7.** Les ressources octroyées par SELAVIP sont un apport gratuit pour les familles bénéficiaires et sont exclusivement destinées à l'exécution du projet sélectionné.



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

ASPECTS À CONSIDÉRER POUR LA PROPOSITION

- 8.** Pour les projets de **nouveaux logements**, le montant maximum par projet sera de **100.000 USD**.
- 9.** Pour les projets **d'eau potable, d'égout ou d'agrandissement de logement**, le montant maximum par projet sera de **80.000 USD**.
- 10.** Pour les projets de **régularisation de terrain, réparations, latrines et toilettes**, le montant maximum par projet sera de **60.000 USD**.
- 11.** **Au minimum 90 % des ressources que fournit SELAVIP devront servir pour l'acquisition de matériaux.** Dans le cas de la régularisation de titres de propriété, 100% des fonds seront utilisés dans le cadre de la préparation et soumission des documents aux autorités compétentes.
- 12.** **SELAVIP se réserve le droit de diminuer les montants demandés lors de la présentation du projet et le nombre de solutions selon la disponibilité budgétaire de l'appel en cours.**
- 13.** SELAVIP privilégiera les propositions qui demanderont le moins de contribution pour de nouvelles solutions (logements individuels et solutions en matière d'assainissement) ainsi que les projets impliquant d'autres sources de financement, sans toutefois négliger la qualité des solutions à construire.
- 14.** SELAVIP ne prendra pas en compte les projets dont le coût total est inférieur à 20 000 dollars américains (**à l'exception faite des projets de régularisation de terrain**) car nous voulons assurer un certain impact dans les communautés.
- 15.** **Lors des derniers appels à projets de SELAVIP, l'inflation et d'autres considérations internationales qui affectent les pays ont directement influencé les prix des matériaux, de telle sorte que l'ONG doit prendre en compte cette variable car, une fois le projet sélectionné, il ne sera pas possible de modifier le nombre de bénéficiaires et de solutions à construire qui ont été approuvés.**



APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

Les apports monétaires que SELAVIP fournira **PAR FAMILLE**, considérant l'augmentation du prix des matières premières et le type de projet, seront les suivants:

SOLUTION CONSTRUCTIVE



Nouveau logement

(Construction de plusieurs étages)

APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE

Le montant maximum pour chaque nouveau logement s'élève à **USD \$2,200**



Nouveau logement

(Constructions en bois, briques creuses en terre cuite, blocs de béton creux, matériaux recyclés)

Le montant maximum pour chaque nouveau logement s'élève à **USD \$2,000**



Nouveau logement

(Plaques métalliques, tôle de toiture ibr, blocs d'argile, matériaux locaux, briques massives en argile cuite, briques massives en béton, murs en béton)

Le montant maximum pour chaque nouveau logement s'élève à **USD \$1,800**



APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

SOLUTION CONSTRUCTIVE

Agrandissement de logement



APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE

Maximum USD \$1,000

Pour agrandir un logement dont la famille vit en condition de surpeuplement. Cela doit être justifié par le nombre de personnes appartenant au noyau familial.



Système d'eau potable

Maximum USD \$800

Système d'égout



Maximum USD \$600



Salle de bain

(Considérer qu'elles doivent être connectées à un réseau d'eau)

Maximum USD \$900

Ces salles de bain doivent comprendre au minimum: un WC, un lavabo et une douche, ainsi que des murs étanches



Toilettes Communautaire

(toilettes partagées par un groupe de familles au sein d'une communauté, des toilettes partagées dans les écoles ou des toilettes dans les camps de réfugiés)

Maximum USD \$1,000

Par unite individuelle



APPORT FINANCIER PAR SOLUTION CONSTRUCTIVE

SOLUTION CONSTRUCTIVE

APPORT MONÉTAIRE PAR FAMILLE



Latrines

sèches ou fertilisées
et/ou avec des
systèmes de puits
et de fosses sceptiques

Maximum USD \$700



Latrines

communes, à fosse

Maximum USD \$500

Réparations

Considérer
seulement
un type
de solution
par famille



Installations électriques individuelles raccordées
au réseau public ou utilisant des panneaux
photovoltaïques.

Maximum USD \$ 400 par famille

Réparation des toits, des sols et des murs,
y compris leur structure. La surface de chacun
d'entre eux doit être précisée.

Maximum USD \$ 600 par famille



Regularisation de titre de propriété

Le montant considéré par SELAVIP dépendra
de la moyenne présentée par les autres projets
et ceux exécutés durant les années précédentes.
Le processus legal ainsi que les dates limite
devront être bien définies.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Compte tenu du grand nombre de requêtes concernant les critères d'évaluation appliqués par SELAVIP à chaque projet, il est signalé que les éléments suivants seront considérés comme pertinents pour ce processus:

- 1.** Projets qui impliquent **d'autres sources de financement** et qui ne demandent pas seulement le montant total à SELAVIP (ces ressources doivent être formellement vérifiées).
- 2. Le travail avec les autorités locales et / ou d'autres organisations** qui permettent d'aborder d'autres aspects pertinents de la lutte contre la pauvreté, d'un point de vue économique, socioculturel et / ou environnemental, sera très apprécié.
- 3.** Formation impliquant les familles dans leur lutte constante en vue de vaincre la pauvreté.
- 4.** Un intérêt particulier sera accordé aux projets qui traitent du problème du **logement et de l'assainissement** en faveur des familles dans les **zones urbaines**.
- 5.** En ce qui concerne les **politiques d'égalité des genres**, les femmes devraient être considérées comme cessionnaires et propriétaires dans les projets liés à la régularisation des terres et à l'habitat..
- 6.** Les projets dans lesquels des terrains sont données par les pouvoirs publics seront fortement privilégiés dans la sélection.
- 7. En ce qui concerne les toilettes et les latrines, l'accent sera mis sur les toilettes communautaires plutôt que sur les toilettes individuelles qui deviennent moins prioritaires pour Selavip.**
- 8.** Le fait d'avoir déjà travaillé avec des ONG qui ont prouvé par le passé qu'elles étaient capables d'assurer une bonne exécution dans les délais impartis constituera un facteur positif dans le processus de sélection.
- 9.** Il sera pertinent d'inclure le plus grand nombre d'antécédents techniques (plans, etc.) afin de mieux comprendre le projet.



CRITÈRES DE SÉLECTION

10. Les projets qui encouragent la participation citoyenne et le volontariat pour exécuter certains travaux représenteront un objectif qui sera pris en compte.

11. En ce qui concerne l'INDE, à part les projets de nouveaux logements, les projets proposant des systèmes d'approvisionnement en eau et des systèmes d'égout seront favorisés.

12. Pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, les projets qui favorisent la régularisation de terrains seront privilégiés et pour ceux-ci la période d'exécution doit être appropriée (ils peuvent durer plus d'un an), il sera également nécessaire de spécifier clairement les processus juridiques en vue d'atteindre cet objectif.

13. Pour les projets favorisant la régularisation de terrains, il convient de prendre en compte les éléments suivants:

- ✓ Tenir compte du délai approprié pour la mise en œuvre, qui dans de nombreux cas est supérieur à un an.
- ✓ Il est très important de spécifier clairement les processus légaux que chaque pays a mis en place à cet effet,
- ✓ Incorporez les problèmes susceptibles d'être rencontrés et indiquez s'il existe une réelle possibilité de les surmonter.
- ✓ Indiquer clairement quel sera l'objectif du projet.

14. Les maisons avec étage seront spécialement appréciées, surtout dans les zones urbaines où la disponibilité de terrain est rare.

15. Les ONG doivent prêter attention au fait qu'elles doivent définir, dans le formulaire de demande du projet, le type de matériaux qu'elles utiliseront pour la construction des maisons. Si cela n'est pas bien défini, SELAVIP prendra en compte la plus petite contribution.



CRITÈRES D'EXCLUSION

- ✘ Les **projets d'infrastructure** tels qu'hôpitaux, orphelinats, écoles, églises, centres de formation ou les projets de génération de revenus ne seront pas acceptés.
- ✘ Les projets qui impliquent l'utilisation de matériaux contenant de **l'Amiante (ou Asbestos)** dans le processus de construction seront déclarés inadmissibles.
- ✘ Tout projet ne répondant pas aux critères ou objectifs de SELAVIP ne sera pas évalué, donc ils seront également déclarés inadmissibles.
- ✘ Toute ONG qui a actuellement un projet en cours d'exécution en 2022 (et avant), si elle souhaite soumettre une nouvelle initiative, aura un délai pour soumettre le rapport final (en considérant 100 % des solutions construites) avant le 15 juin 2023, sinon leur nouveau projet ne sera pas accepté. Une exception sera faite pour les ONG ayant conclu un accord avec SELAVIP sur ce point-là.

DATES D'INTRODUCTION DES PROPOSITIONS



Nous invitons toutes les organisations et les communautés locales à envoyer leurs projets à partir du **15 avril jusqu'au 15 juin 2023 inclus**.



SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

AU SUJET DE DONATIONS PRIVÉES AUX PROJETS

Au cours des 6 dernières années, certaines sociétés privées ont été invitées par SELAVIP à soutenir le financement de certains projets dans le cadre de leur responsabilité sociale dans le cadre du droit à un meilleur habitat. Dans la plupart des cas, elles voulaient se joindre en travaillant en tant que volontaires directement dans les projets, en apportant un soutien technique, en générant des alliances stratégiques pour de futurs projets et / ou en livrant du matériel.

Nous apprécions ces initiatives et nous ne voulons pas qu'elles soient sporadiques mais plutôt qu'elles deviennent un espace permanent de travail conjoint et de soutien aux familles les plus pauvres.

C'est pourquoi il convient de signaler que pour certains projets, une partie de la contribution que SELAVIP a accepté de financer pourrait être fournie sous forme de matériel. Par conséquent, il est nécessaire que toutes les organisations participantes gardent cela à l'esprit lorsqu'elles postulent dans le cadre de la transparence de nos appels





SELAVIP

LATIN AMERICAN, AFRICAN AND ASIAN
SOCIAL HOUSING SERVICE

SÉLECTION

Toutes les propositions de projets introduites durant le délai indiqué seront évaluées en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs par une équipe de professionnels qui détermineront si un projet est admissible ou non. **Comme chaque année SELAVIP reçoit BEAUCOUP plus de projets qu'il n'est possible de financer, SELAVIP sélectionnera de manière stricte les projets qui reflètent le mieux les critères de sélection mentionnés auparavant et les objectifs établis par SELAVIP. Nous encourageons les ONG à envoyer des propositions qui s'ajustent clairement à nos critères de sélection.**

La sélection finale est réalisée par le conseil d'administration de SELAVIP en Belgique. La quantité de projets sélectionnés s'ajuste à la disponibilité budgétaire. Il est important de prendre en compte que certaines initiatives ne pourront être financées que partiellement, ce qui impliquera un ajustement au projet présenté initialement, en terme de quantités de familles et de la contribution de SELAVIP. Ce sera ensuite communiqué à l'ONG avant de signer l'accord. Si une organisation rejette les modifications proposées et ne souhaite pas poursuivre le processus, les projets sur la liste d'attente pourront dès lors être sélectionnés.

Finalement, les projets approuvés seront informés à la fin **octobre 2023**:



Sur notre page WEB: **www.selavip.org**



Au travers du système de gestion de projets SELAVIP:
www.application.selavip.org



Au moyen d'un **email** généré par le système envoyé à chaque ONG